

**DEPARTEMENT DE LA MAYENNE**  
-----  
**COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE**  
-----  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
-----  
**SEANCE DU 16 MAI 2019**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15

- présents :

- votants :

- absents :

L'an deux mille dix-neuf, le 16 mai à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 03/05/2019

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, O. AMEDEV, S. HEBERT, P. BOISSEL, G. COLIN, S. LECORDIER, B. BAUDIN, T. JOSSOMME, M. FOUCAULT, L. RENAULT, G. CHANCEREL, J. BERHAULT, D. MAULAVE, C. DODARD-MENOTTI

Absents :

Secrétaire de séance : M. FOUCAULT

**ORDRE DU JOUR**

- Compte rendu de la séance du 04/04/2019
- Bail auberge restaurant
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Construction logements : avenant
- Plan d'épandage SOFIVO
- Création de poste
- Questions diverses

**SEANCE**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 7 février 2019. Ce compte rendu ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire propose des points supplémentaires, qui sont acceptés par les conseillers :

-vente d'un logement communal

-création de poste

**19/19- BAIL AUBERGE RESTAURANT**

Mr le maire annonce que la reprise de l'auberge par l'entreprise SARL UNIFETES est en cours, et qu'il convient à présent de rédiger un bail. Il est convenu qu'un bail précaire soit rédigé par Maître GUERIN-SCOEFLER, notaire à Fougerolles-du-Plessis. Le bail courra à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, jusqu'au 31 juin 2021. Le loyer est fixé à 750€ par mois, payable d'avance, dont 500€ correspondant à la partie commerciale, et 250€ correspondant à la partie privée. La location de l'ensemble est consentie de manière indivisible entre la partie privée et commerciale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes du bail énoncés ci-dessus, et charge Le Maire de signer le document à intervenir.

**19/20- DECLARATION INTENTION ALIENER**

Mr le Maire présente une demande d'intention d'aliéner le bien sis 2 Lotissement de Bellevue, cadastré L86, reçu de Maître FRITZINGER. Ce bien, situé en zone urbaine relève du droit de préemption de la commune.

Le conseil municipal, décide de ne pas exercer son droit de préemption et laisse la vente se faire librement.

**19/21- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - AVENANT**

Mr le maire présente une demande d'avenant pour le lot 4 du marché de construction de 4 logements, pour un montant en moins-value de 144.65€HT, soit un montant total de 27 384.39 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant au profit de l'entreprise MARSOLIER - La Chapelle Janson.

**19/22- ENTREPRISE SOFIVO - PLAN D'EPANDAGE**

Mr le maire expose l'enquête publique en cours et la campagne d'affichage relative au plan d'épandage en cours de modification de l'entreprise SOFIVO, sise à Pontmain.

Suite à l'envoi d'une note de synthèse jointe à la convocation du conseil municipal, le 3 mai 2019, le maire demande aux membres du conseil leur avis à propos du plan d'épandage modifié.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable au projet de plan d'épandage présenté.

**19/23- CREATION DE POSTE**

Mr le maire annonce qu'un agent ayant été reçu à l'examen professionnel d'agent de maîtrise, il convient de créer le poste, afin de pouvoir procéder à la nomination.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste d'agent de maîtrise à 28h00 hebdomadaires, à compter du 1<sup>ER</sup> juin 2019.

#### **19/24- FINANCES DM**

Le CCAS n'étant pas en mesure de faire face à une dépense, concernant la rénovation du logement sis 1 rue Jacques Hamard, le maire propose d'allouer une subvention, d'un montant de 1800€, à titre exceptionnel.

Il propose les écritures suivantes :

-art 615228 = -1 800.00€  
-art 65738 = 1 800.00€

Le conseil municipal accepte la proposition du maire et le charge de passer les écritures comptables correspondantes.

#### **-QUESTIONS DIVERSES**

-organisation du bureau de vote, de 8h00 à 18h00, se tenant lors du scrutin relatif à l'élection des européennes 2019.  
-le conseil mettra à l'étude pour la prochaine rentrée une tarification sociale de la cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

### **SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS**

**19/19- BAIL AUBERGE RESTAURANT**

**19/20- DECLARATION INTENTION ALIENER**

**19/21- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - AVENANT**

**19/22- ENTREPRISE SOFIVO - PLAN D'EPANDAGE**

**19/23- CREATION DE POSTE**

**-QUESTIONS DIVERSES**

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 <sup>er</sup> Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Olivier AMEDEE	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD-MENOTTI Christelle	/
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	/
Mr Laurent RENAULT	
Mr Georges CHANCEREL	

